

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 24 novembre 2022**

D05_241122

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre novembre à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean KUNTZMANN, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Avis concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP)

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Jean BRETON, Fabienne HANS, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Pierre FERNANDES DA COSTA, Adèle FABRE, Amina OUMEDDOUR, Maximilien ROBSON, Emma VASSAL.

Membres représentés : Véronique MOLINARI (procuration à Laurence VIANES), Sylvie MARTIN-MERCIER (procuration à Stéphane JULIOT), Emile HEYBERGER (procuration à Adèle FABRE), Enzo GILLET-LACOSTE (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Nicolas HOGREL (procuration à Pierre FERNANDES DA COSTA), Emmy MARC (procuration à Moira BIAUX).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP) sont soumises à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont présidente de séance)	44
Membres présents (dont présidente de séance)	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Voix favorables	20
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable, à la majorité de ses membres présents et représentés, concernant les capacités d'accueil du PASS et la répartition des places en deuxième année du premier cycle des études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 décembre 2022

Le Vice-président chargé de la formation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dechenaud', with a stylized flourish at the end.

David DECHENAUD

Publié le : 13/12/2022

Transmis au Rectorat le : 13/12/2022

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D05_241122**

Offre de formation 2023 - 2024 MentionParcours L1 (selectifs* + non sélectifs)	
--	--

PASS - Parcours Accès Spécifique Santé	PASS OPTION SCIENCES
	PASS OPTION SCIENCES DE LA SANTE
	PASS OPTION STAPS
	PASS OPTION DROIT
	PASS OPTION ECONOMIE GESTION
	PASS OPTION PSYCHOLOGIE

Capacité d'accueil Parcoursup	Inscription Administratives Parcoursup	Capacité d'accueil Parcoursup	Inscription Administratives Parcoursup	Capacité Accueil globale (Parcoursup + DAP + redoublants) 2023/2024	Capacité d'accueil Parcoursup	Evolutions capacités d'accueil Pacoursup	Argumentaire quand modifications
2021 - 2022	2021 - 2022	2022 - 2023	2022 - 2023		2023 - 2024	(2022-2023/2023-2024)	2023 - 2024

1500	1414	1300	1141	1350	1300	0	
1015	1414	850	1141	900	850	0	
270		270		270	270	0	
60		60		60	60	0	
60		60		60	60	0	
60	0	60	0	60	60	0	
35		0		0	0	0	l'option psychologie n'est plus proposée

CAPACITES D'ACCUEIL Deuxième année de 1er cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique

*Distinguer les étudiants accueillis pour la capacité propre à l'établissement, des étudiants accueillis par convention pour une autre université.
Le respect des critères porte sur les étudiants accueillis pour la capacité propre à l'établissement.*

ETABLISSEMENT: UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Pour le compte de:	PASS	LAS 1	LAS 2 /LAS 3	Formation Paramédicale CHUGA	Admission directe "passerelle"	Capacité d'accueil TOTALE
1. Filière MEDECINE						
Pour l'établissement	108	30	70	5	12	225
<i>Places réservées par convention aux étudiants de l'université de:</i>						
Total Médecine	108	30	70	5	12	225
2. Filière MAIEUTIQUE						
Pour l'établissement	18	6	10	2	2	38
<i>Places réservées par convention aux étudiants de l'université de:</i>						
Total Maïeutique	18	6	10	2	2	38
3. Filière ODONTOLOGIE						
Pour l'établissement	8	3	6			17
<i>Places réservées par convention aux étudiants de l'université de:</i>						
Total Odontologie	8	3	6			17
4. Filière PHARMACIE						
Pour l'établissement	54	15	35		6	110
<i>Places réservées par convention aux étudiants de l'université de:</i>						
Total Pharmacie	54	15	35		6	110
MMOP						
Pour l'établissement	188	54	121	7	20	390
<i>Par conventions</i>						
TOTAL Etablissement:	188	54	121	7	20	